



## Qu'est ce que le délit de marchandage

Par **Topaze14**, le **05/07/2012** à **21:42**

Bonsoir  
je cherche à savoir ce qu'est le délit de marchandage?  
A l'avance merci  
bonne soirée

Par **seb544**, le **05/07/2012** à **21:52**

Bonsoir  
  
un petit tour sur google vous aurait apporte la réponse directement  
  
il s agit de prêt illicites de main d oeuvre à des fins lucratives fait dans le nom respect des procédures.

Par **P.M.**, le **05/07/2012** à **21:55**

Le marchandage est défini à l'[art. L8231-1 du Code du Travail](#) :  
[citation]Le marchandage, défini comme toute opération à but lucratif de fourniture de main-d'oeuvre qui a pour effet de causer un préjudice au salarié qu'elle concerne ou d'éluder l'application de dispositions légales ou de stipulations d'une convention ou d'un accord collectif de travail, est interdit[/citation]